



LES POINTS CLES

COMAR Multirisque Professionnelle est une formule pratique, personnalisée, efficace et économique :

- Elle vous offre une protection adaptée à votre activité et à votre situation ;
- Elle vous coûte 50% moins cher que les contrats classiques correspondants (incendie, vol, dégâts des eaux, bris de glaces et responsabilité civile), souscrits séparément !
- Elle vous offre en tant que propriétaire ou locataire, une garantie pour le bâtiment sans limitation de valeur ;
- Elle assure vos agencements, mobiliers, matériels et marchandises au premier risque.

**COMPAGNIE
MÉDITERRANÉENNE
D'ASSURANCES
ET DE RÉASSURANCES**
Téléphone : 71 340 899
Télécopie : 71 344 778
Courriel : dg@comar.tn
www.comar.tn

Une Assurance **PRO** pour des **PROS**



MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

CABINET / ATELIER
BUREAU / COMMERCE



MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

Votre **bureau, cabinet, atelier ou commerce**, c'est votre réussite !

Mais c'est aussi un investissement que vous devez protéger !

Avec **COMAR Multirisque Professionnelle** bénéficiez des garanties essentielles pour une protection complète et sur mesure, contre :



L'Incendie : Vos bâtiments, en tant que propriétaires ou locataires, vos équipements, matériels, documents, vos marchandises... etc. sont couverts contre l'incendie, les explosions et la foudre.

Avec la possibilité d'extension de la garantie à la couverture des risques : « Emeutes et mouvements populaires », « actes de terrorisme et de sabotage »...



Le Vol : Vous êtes bien assurés contre la disparition, la détérioration et la destruction de vos biens suite à un vol ou une tentative de vol par effraction.

La couverture peut être étendue aux risques : « Vol du contenu des coffres forts » et « Vol sur la personne et perte par cas de force majeure ».



La Responsabilité Civile : Les dommages causés à autrui dans le cadre de votre activité, par vous-même, par les personnes qui sont sous votre responsabilité, ou encore par vos bâtiments et équipements, ne constituent plus de risques pour vous !



Les Dégâts des Eaux : "COMAR Multirisques Professionnelle" vous protège contre les dommages matériels provenant de fuites d'eau accidentelles (canalisations intérieures, appareils et installations fixes).

La couverture peut être étendue à la : « Recherche des fuites », « Reconstitution d'archives non informatiques »...



Les Bris de Glaces : Vous êtes bien dédommagés quand vos vitres, miroirs, enseignes... subissent un bris.



La Défense et Recours : Nous vous accompagnons en cas de litige pour la défense de vos intérêts.

VOTRE AGENT-CONSEILLER COMAR SERA HEUREUX DE VOUS PRÉSENTER LA FORMULE «COMAR MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE» QUI RÉPOND À VOS BESOINS.

